



La lettre du Mouvement Européen Loire

Année 5 - n°45

1er juillet 2024

EuropaLoire



Mouvement Européen Loire

Edito

Vox populi, vox dei.

Le nouveau Parlement européen qu'analyse Michel Lefrançois ne sort pas radicalement transformé. Sans doute les droites progressent au détriment des libéraux et des écologistes, mais la grande coalition formée dans la mandature précédente (PPE, sociaux-démocrates et libéraux) reste majoritaire. Marthe-Claire Portran explique quelles sont les conséquences de cette recomposition sur les postes les plus importants dans l'UE et Pierre Mandon nous rappelle que ces chamboulements interviennent au moment où la Hongrie récupère la présidence du Conseil. Rien qu'à lire son slogan, il n'y a pas de quoi être rassuré.

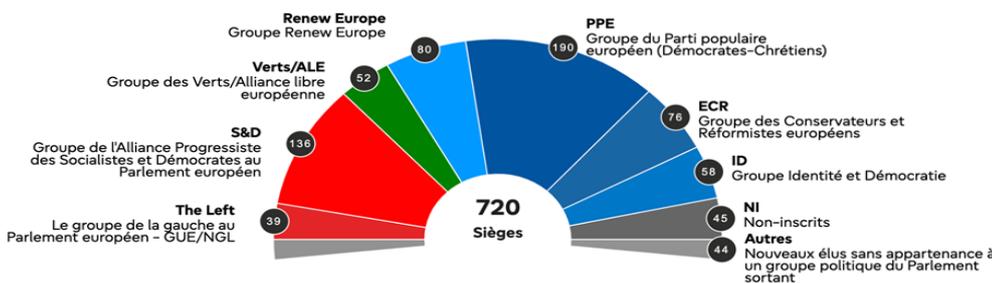
Sur le plan national, les élections européennes constituent un tournant. Alors que les sondages nous assuraient de l'attachement des électeurs à l'Europe, le vote s'est déplacé sur un autre terrain. Le contexte international méritait pourtant vraiment mieux que ce débat trop franco-français. Plus inquiétant, la dissolution de l'Assemblée nationale qui a suivi l'élection ouvre une ère d'incertitude et d'inquiétude pour tous. L'arrivée possible au pouvoir d'un parti politique qui, hier encore, prétendait sortir de l'Europe et renoncer à l'euro ne peut nous laisser indifférents. Quant aux valeurs qui sont promues, elles rappellent davantage ce qui est valorisé dans les pays illibéraux plutôt que la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Peut-on encore espérer un vote raisonné ?

Et l'Europe subsiste...

Parlement européen 2024 - 2029

Résultats provisoires



Les élections européennes les plus importantes de l'histoire de l'UE ! Voilà ce qu'on a entendu, à juste titre, de tous bords et sur tous les médias jusqu'au jour J des élections, même si les débats étaient en général largement hors-sujet et déjà bien nationalo-centrés. Depuis, facilités par le cyclone politique qui s'en est suivi et qui continue en France, c'est le quasi-silence radio et l'oubli total du sujet Europe.

Et pourtant, pendant que la

France s'agite, le "bateau Europe" garde le cap malgré les nuages menaçants, et se réarme dignement.

Analysons.

Quid du taux de participation aux élections européennes ?

Une analyse un peu approfondie du graphe suivant (source [Parlement européen](#)) montre une moyenne UE plutôt à 46%, au lieu de 51%, si l'on fait excep-

tion de la Belgique et du Luxembourg où le vote est obligatoire. On peut noter que le vote est également obligatoire en Grèce et en Bulgarie, mais avec un respect visiblement moindre de la règle. Il faut aussi noter que la France, tout comme la moyenne européenne, avait atteint des minimums en 2009 et 2014 aux alentours des 40%, et qu'elle est encore cette fois dans la moyenne de l'UE à 51%, en hausse relative. Si l'on connaît la pension d'une part

Explique-moi le Parlement européen...

Découvrez comment s'organise le travail des députés au Parlement européen à travers des podcasts proposés par le site d'information « Toute l'Europe » dans la série « Explique moi l'Europe » :

<https://www.touteurope.eu/serie/explique-moi-l-europe/>

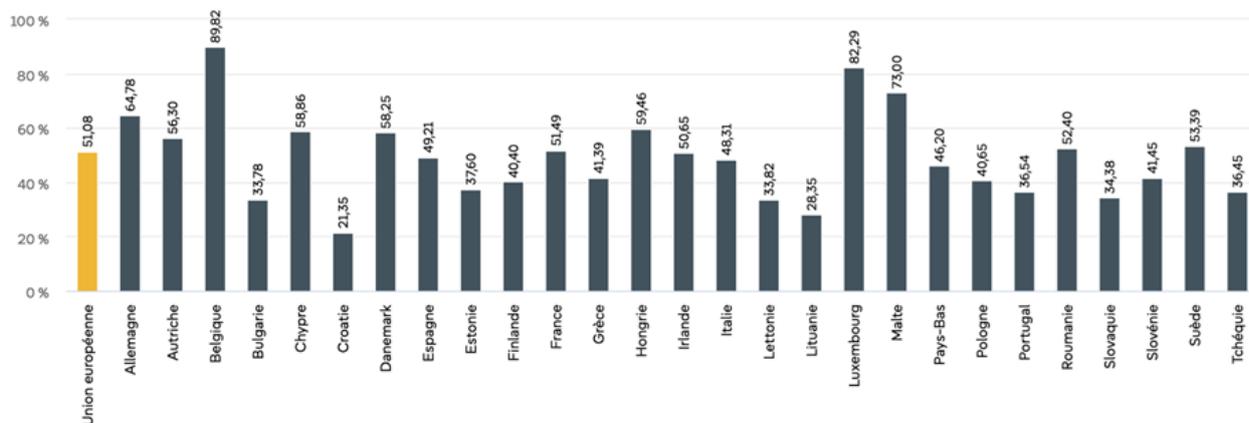
La série présente notamment : le travail des députés européens et le parcours des lois européennes, l'organisation des sessions parlementaires, la présentation des forces politiques en présence, les postes clés du Parlement européen, et comment les euro-députés auditionnent les commissaires européens.

L'édito	1
Explique-moi le Parlement européen	1
Et l'Europe subsiste... Les élections commentées	1-4
Et maintenant ?	4-5
Nouvelle Présidence du Conseil de l'Union	6
AG du Mouvement européen France	7
L'Europe près de chez vous	8
Suggestion de lecture	8

Et l'Europe subsiste...

Participation par pays (%)

Résultats provisoires



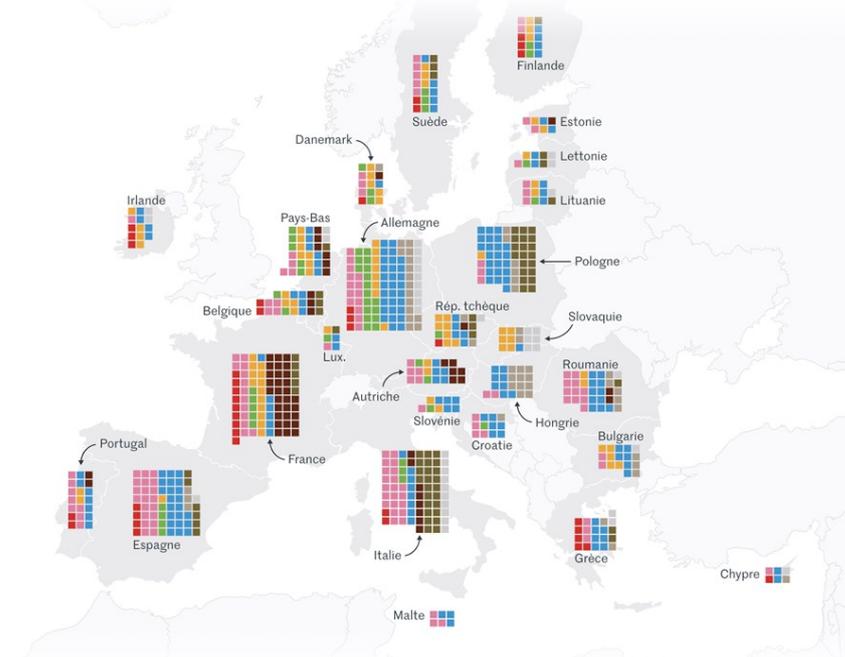
des anti-européens à s'exprimer par le vote ainsi que l'importance du vote protestataire, il reste par contre difficile de se faire une idée du manque à gagner côté abstentionnistes, c'est-à-dire de la part de ceux-celles qui se disent : "l'Europe OK, mais j'ai mieux à faire que voter". Sans prétendre l'expliquer ici, on peut aussi remarquer que la plupart des derniers entrants, à l'image de la Croatie à 21%, montrent une participation faible.

Physionomie européenne du vote

Une infographie abondante est accessible sur Internet pour qui souhaite visualiser les résultats des élections européennes. L'image ci-contre, disponible sur le [site du Monde](#), est particulièrement pertinente. Sur un fond de carte européenne, chaque pays est illustré par autant de petits carrés que de sièges au Parlement européen, avec la couleur politique de chaque élu. La légende est très claire. Elle permet d'ores et déjà de constater que les couleurs "foncées" ne sont pas si prédominantes, à l'exception de...la France, l'Italie, la Hongrie et la Pologne. On peut se rassurer sur l'Allemagne où la progression de l'AFD reste malgré tout un souci.

Nos craintes françaises étaient justifiées.... pour la France.

Qu'en résulte-t-il en termes d'équilibre des forces politiques au sein du Parlement européen ?



Pascale Joannin, Directrice Générale de la fondation Robert Schuman, le résume ainsi dans son [analyse du 17 juin](#) : "Les dixièmes élections européennes, qui se sont tenues du 6 au 9 juin dans les 27 Etats membres de l'Union européenne, montrent une certaine stabilité dans le choix des citoyens européens qui ont, une nouvelle fois, donné leurs voix et accordé leur confiance aux candidats issus

des trois principales familles politiques : centre-droit (PPE), centre-gauche (PSE, S&D) et Libéraux (ALDE, Renew). La coalition sortante formée par ces 3 partis conserve une majorité de 405 sièges. Seule coalition majoritaire, elle devrait donc être renouvelée pour la nouvelle législature."

Et l'Europe subsiste...

Et la poussée à droite ?

On lira dans le même article de Pascale Joannin : "Beaucoup d'observateurs redoutaient une forte poussée des partis de droite radicale, populiste nationaliste, voire extrême. Ils progressent certes, mais de manière plus limitée que prévu. Dans le groupe des Conservateurs et réformistes (ECR), le parti Fratelli d'Italia (FdI) de la présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, arrive en tête en Italie avec 28.76% (contre 6.44% en 2019), ce qui était attendu, mais c'est le seul cas. Les Polonais de Droit et Justice (PiS) arrivent seconds derrière la coalition civique (KO) du Premier ministre Donald Tusk tout comme la N-VA en Belgique. En Lettonie, l'Alliance nationale (NA) arrive en deuxième position derrière Nouvelle unité (JV). Vox arrive troisième en Espagne avec 9.62%, loin derrière le Partido popu-

lar (PP) et le PSOE ; les Démocrates suédois (SD) ne sont plus que quatrièmes avec 13.2% après avoir fini seconds lors des dernières élections législatives de 2022 et les Vrais Finlandais, membres du gouvernement, terminent sixièmes avec 7.6%. Ce n'est donc pas un raz-de-marée.

Dans le groupe Identité et Démocratie (ID), le PVV de Geert Wilders n'a pas réitéré l'exploit de finir premier comme il avait réussi à le faire lors des élections législatives du 22 novembre 2023. Il est devancé par la coalition gauche-verte. En Belgique, le Vlaams Belang coiffe d'un cheveu la N-VA... qui le supplante au Parlement fédéral où les élections législatives étaient organisées le même jour. La Lega italienne qui constituait la principale délégation de ce groupe dans le parlement sortant voit ses résultats fondre. Il passe de 34.26% en 2019 (22 élus) à 8.98% (8 élus).

Au Portugal, Chega finit troisième avec 9.79%. Il n'y pas de chamboulement.

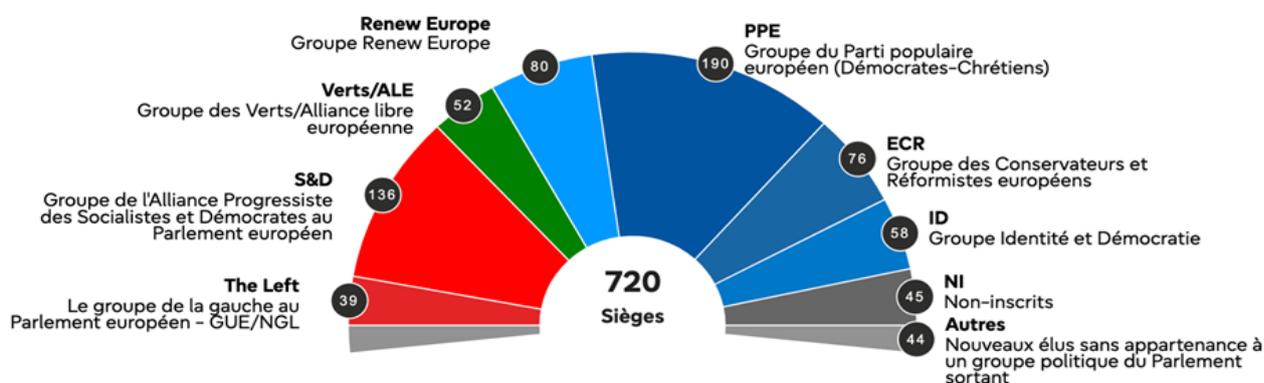
Outre la Belgique, seuls deux autres pays voient un parti de ce groupe arriver en tête. Le FPÖ en Autriche obtient 25.4% mais il est talonné par l'ÖVP (PPE) du Chancelier Nehammer (24.5%) et surtout la France où le Rassemblement national (RN) dépasse le seuil de 30% (31.37%) des voix, surpassant le parti Renaissance de plus du double de voix."

Le nouvel hémicycle

L'évolution limitée de l'équilibre des forces, de la précédente à la nouvelle législature, est illustrée ci-dessous (source Parlement européen).

Parlement européen 2024 - 2029

Résultats provisoires



Et où se retrouve la représentation française ?

Un comparatif de la répartition des sièges français entre l'ancienne et la nouvelle mandature est proposé ci-dessous (source Parlement européen) avec en perspective un rappel de la répartition globale des groupes politiques. Il apparaît ainsi clairement que le centre de gravité des "forces" françaises est déporté vers l'extrême-droite de l'hémicycle.

Et pour la suite ?

Si la France n'était pas en situation

de crise politique majeure, les effets négatifs de la poussée à droite, en particulier du côté français, seraient semble-t-il limités. Mais comme l'affirme Thierry Chopin, Professeur associé au Collège d'Europe à Bruges (Ouest-France - 10/06/24), "une des questions qui se pose désormais, c'est l'impact des positions françaises à Bruxelles. Si au niveau du Parlement européen, il n'y a pas apparemment de bouleversement en profondeur des équilibres, malgré la poussée de la voix des nationalistes, l'analyse est différente si le RN s'impose aux législatives le 7 juillet prochain.

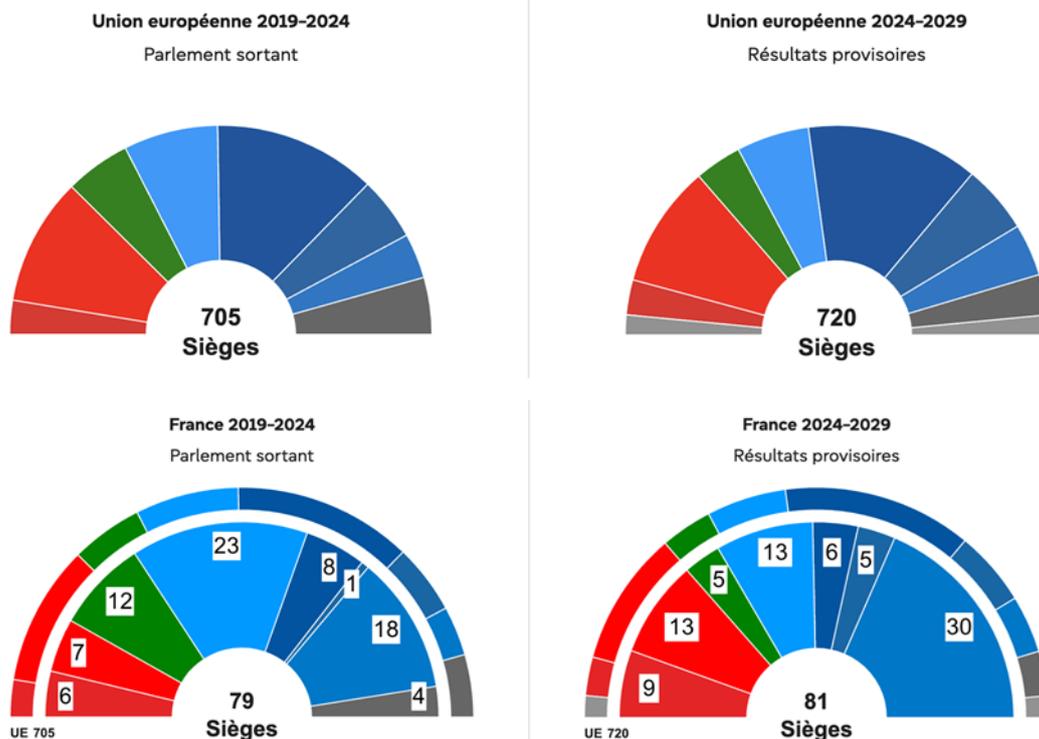
Cela signifierait qu'on irait vers une cohabitation. Et dès lors, ce seront des ministres du RN qui participeront au Conseil de l'UE, l'autre branche législative avec le Parlement européen. L'impact de cette présence sur les positions françaises à Bruxelles pourrait compliquer le jeu pour trouver des accords."

A suivre...

Michel LEFRANCOIS



Et l'Europe subsiste...



Et maintenant ? La désignation des « top jobs »

L'organisation de la nouvelle mandature va progressivement se mettre en place selon un processus qui devrait se dérouler jusqu'à la fin de l'année.

Après chaque élection européenne, les mandats des « top jobs », postes clés des grandes institutions de l'Union européenne prennent fin.

Afin de les pourvoir, des discussions sont engagées sur la base des résultats des élections européennes, en recherchant également un équilibre entre les orientations politiques des gouvernements des États membres, l'origine géographique des candidats et leur sexe.

Premier poste clé : la présidence de la Commission européenne

Depuis le traité de Lisbonne le ou la président(e) de la Commission est élu(e) par le Parlement européen sur proposition du Conseil européen (constitué des chefs d'État et de

gouvernement). Le Parlement souhaite voir appliquer la règle du Spitzenkandidat selon laquelle le Conseil européen devrait retenir le ou la candidat(e) choisi(e) par les partis politiques ayant obtenu la majorité des sièges aux élections européennes.



Cependant lors des élections de 2019 le Conseil européen a choisi de ne pas suivre cette règle en ne retenant pas la candidature de M Manfred Weber soutenue par le groupe majoritaire le Parti popul-

laire européen (PPE) et en proposant Mme Von Der Leyen qui appartenait à la même famille politique. L'élection de l'actuelle présidente avait alors été acquise à seulement 6 voix de majorité.

Cette année le PPE, arrivé à nouveau en tête du scrutin, présente Mme Ursula Von der Leyen en tant que "spitzenkandidat" ce qui la place en très bonne position parmi les options de nominations possibles par des dirigeants européens.

Son élection par les eurodéputés n'est cependant pas acquise car certains élus, y compris appartenant au PPE, pourraient refuser de la soutenir, notamment les conservateurs très critiques à l'égard du [Pacte vert](#) qu'elle a particulièrement porté. Ainsi les eurodéputés français Les Républicains ont annoncé qu'ils ne voteront pas pour elle.

Et maintenant ? La désignation des « top jobs »

La proposition de nomination à la présidence de la Commission européenne a été décidée lors du sommet des chefs d'Etats et de gouvernement les 27 et 28 juin. **Mme Von der Leyen** est proposée pour un second mandat.

Lors de cette réunion ont également été négociés 2 postes importants :

. **Le ou la remplaçante de Charles Michel à la présidence du Conseil européen.** Ayant accompli deux mandats il n'est pas rééligible.

. **Le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (HR)** en charge de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union européenne et qui est également l'un des vice-présidents de la Commission européenne. Ce poste est actuellement détenu par M Joseph Borell.

Mme Méloni et M Orban ont réclamé que soit pris en compte la poussée des nationalistes dans la désignation des hauts postes de l'Union. Ils n'ont pas été suivis et le Conseil européen a choisi :

- Mme **Kaja Kallas** première ministre libérale estonienne, pour le poste de responsable de la diplomatie européenne.

Le nouveau président du Conseil européen est **M Antonio Costa**, ex-Premier ministre Portugais.

La mise en place de la nouvelle organisation au sein du Parlement européen

Après les élections, les députés européens forment des **groupes politiques** en fonction de leurs affinités politiques et procèdent à la désignation de leur présidence. Un groupe est composé d'au moins 23 députés provenant d'au moins 7 pays (un $\frac{1}{4}$ des Etats membres). En obtenir la présidence constitue un enjeu important car elle permet notamment de maîtriser l'inscription des dossiers à l'ordre du jour de l'assemblée. A noter que les résultats des élections pour cette législature ont pour conséquence une moindre représentation de la France dans les groupes majoritaires ce qui amoindrit son influence au sein du Parlement.

En juillet les députés seront appelés à élire le ou la titulaire de la **présidence**

du Parlement européen : l'actuelle titulaire, **Roberta Metsola**, pourrait être reconduite pour une durée de 2 ans 1/2. Seront également mis en place les vice-présidences et le bureau de l'assemblée.

Le Parlement devra ensuite élire le ou la présidente de la Commission européenne ce qui pourrait intervenir dès la session de juillet ou en septembre. L'élection a lieu à la majorité absolue (361 voix)

Mise en place de la nouvelle mandature de la Commission européenne

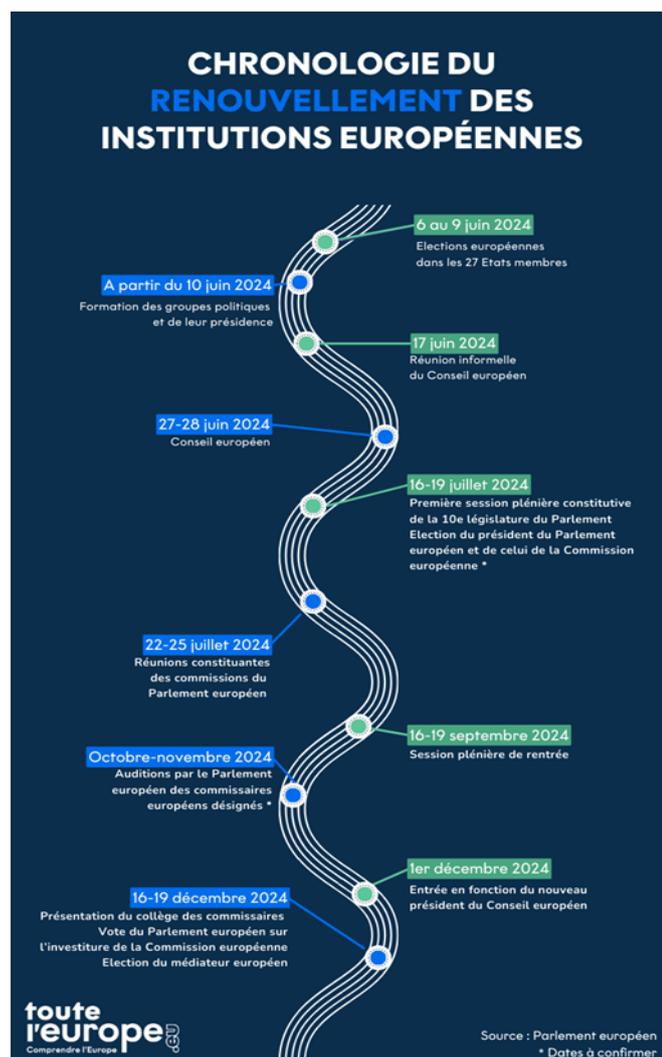
Après son élection par les eurodéputés, la ou le titulaire du poste de président de la Commission composera

son équipe de commissaires, en concertation avec les Etats membres qui doivent proposer chacun un candidat.

Une fois l'équipe constituée et les portefeuilles attribués, les eurodéputés procéderont à l'audition et à la validation des candidats commissaires. Ils approuveront par un vote la composition de la nouvelle Commission qui devrait entrer en fonction d'ici la fin de l'année.



Marthe Claire PORTRAN



1er juillet 2024 : la présidence du Conseil de l'Union change de camp !

Comme une impression de « déjà vu »

Mardi 18 juin, la Hongrie a dévoilé son slogan et ses priorités pour les six prochains mois à la tête du Conseil de l'Union européenne : « Make Europe Great Again ». Il fallait oser... Nul besoin de rappeler que cette formule s'inspire directement du célèbre « Make America Great Again » utilisé par Donald Trump lors des élections américaines de 2016...

Après la présidence belge de janvier à juin 2024, sous le slogan « Protéger. Renforcer. Préparer », la Hongrie prendra donc les rênes du Conseil pour la seconde fois, la première présidence hongroise ayant eu lieu en 2009. Dirigée par le Premier ministre Viktor Orbán depuis 2010, la Hongrie aura pour objectif de mener les négociations institutionnelles du Conseil de l'UE. Orbán, une figure controversée en Europe, met en avant ce slogan pour symboliser sa vision de renouveau et de grandeur pour le continent européen. Les priorités de cette présidence seront probablement influencées par l'approche nationaliste et conservatrice de son gouvernement, ce qui promet des discussions conflictuelles au sein du Conseil.

Sept grandes priorités pour renforcer l'Europe

János Bóka, ministre des affaires de l'Union européenne, a ainsi exposé les sept priorités suivantes :

Lorsqu'un Etat assure la présidence du Conseil :

- Il est chargé d'organiser et de présider l'ensemble des réunions du Conseil de l'UE. Par exemple, c'est son ministre de l'agriculture qui préside le Conseil « Agriculture et pêche » ; tandis que son ministre de la justice préside le Conseil « Justice et affaires intérieures ». Seule exception, le Conseil des Affaires étrangères présidé par le



Un nouveau pacte européen sur la compétitivité ;

Le renforcement de la politique européenne de défense ;

Enrayer la migration illégale ;

Façonner l'avenir de la politique de cohésion ;

Une politique agricole de l'UE axée sur les agriculteurs ;

Relever les défis démographiques ;

Une politique d'élargissement cohérente et fondée sur le mérite.

Cette dernière ambition soulève des questions, compte tenu des relations étroites entre le Premier ministre hongrois, et la Russie. On peut légitimement se demander comment cette dynamique influencera les efforts d'élargissement de l'UE, en particulier en ce qui concerne l'Ukraine, dont le conflit avec la Russie remonte à 2014.

Quel avenir pour l'Union ?

La présidence hongroise du Conseil de l'UE sera donc scrutée de près, tant pour ses priorités internes que pour son influence sur les relations

extérieures de l'UE. La transition avec la Belgique est marquée par une controverse, car le style et les positions de Viktor Orbán contrastent fortement avec ceux des autres dirigeants européens. Reste à voir comment les autres membres de l'Union répondront à cette nouvelle direction et quelles seront les implications pour les politiques européennes durant cette présidence hongroise.

Outre le slogan un brin provocateur, la Hongrie a fait le choix d'un logo plutôt original, Le Rubik's cube. Cet élément principal du logo de la présidence hongroise, fait référence à l'ingéniosité hongroise et aux compétences en résolution de problèmes, ainsi qu'à la complexité des affaires européennes. Le Rubik's Cube est composé de 27 éléments, le même nombre que le nombre d'États membres de l'UE. Zoltán Kovács, Secrétaire d'État à la Diplomatie publique et aux Relations publiques de la Hongrie a déclaré que « bien que nous pensons souvent de différentes manières, le cube, une fois résolu, nous donne l'occasion de voir à la fois l'unité européenne et la volonté et les intérêts des États membres et des nations en même temps ».

Site internet :

<https://hungarian-presidency.consilium.europa.eu/en/news/presentation-of-the-logo-of-the-hungarian-presidency-of-the-council-of-the-european-union/?etrans=fr>

La présidence tournante

haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, actuellement l'Espagnol Josep Borrell ;

- Elabore des compromis susceptibles de résoudre les problèmes politiques entre les gouvernements des 27 États membres, ou entre ces gouvernements et le Parlement européen. Si le rôle du pays présidant le Conseil de l'Union euro-

péenne se veut avant tout un rôle de médiation, dans l'objectif de parvenir à des consensus entre les États, la présidence tournante est également l'occasion pour le pays de mettre à l'agenda du Conseil certaines de ses priorités politiques pour l'Union européenne.

Page réalisée par
Pierre MANDON



Le Mouvement Européen France réuni en assemblée générale le 22 juin, à Paris

C'est dans une ambiance particulière que se sont tenus conseil d'administration et assemblée générale du Mouvement Européen France (MEF) à Paris, entre réorganisation interne et mise en œuvre d'une nouvelle dynamique, et volonté de fédérer les énergies des différents acteurs de l'Europe, face au contexte politique actuel.

Programme :

- Ateliers bilan de la communication mise en œuvre pour la campagne
- Conseil d'administration
- Assemblée générale

Le CA a validé l'intégration de nouvelles organisations membres : la Fédération des Acteurs franco-allemands pour l'Europe, EU Radio et l'association Jean Monnet.

De même de nouvelles personnes qualifiées ont été nommées : Christophe Chaillou (Sénateur PS du Loiret, ancien délégué de l'AFCCRE), Karine Daniel (Sénatrice PS de Loire-Atlantique, présidente des Maisons de l'Europe), Laurent Warlouzet (professeur à l'université de La Sorbonne), Franck Leroy (président de la Région Grand Est), Sylvain Wasserman (vice président à l'ADEME), Salima Yenbou (ancienne députée Renaissance), Anne-Sophie Lamblin Gourdin (professeure de droit européen à l'université de Bretagne), et 4 membres du Conseil économique, social et environnemental.

Si la présentation des perspectives budgétaires ne pose pas de problème particulier, l'inconnue des résultats des élections législatives amène à une grande prudence quant au soutien à venir de l'État : le MEF reçoit 30 000 euros de subvention du Premier Ministre et 80 000 euros du Ministre des Affaires étrangères. Il convient d'aller chercher davantage de financements privés, alors que le nombre de clubs d'entreprises partenaires est en légère baisse.

En terme d'activités, depuis un an le MEF a connu d'importants mouvements de personnel. En 2024, deux gros chantiers se préparent : le déménagement



ment du siège, et l'investissement pour une nouvelle base de données. Et bien entendu il s'est mobilisé pour la campagne des élections européennes.

Cette campagne a fait l'objet d'ateliers, en début de matinée, destinés à la fois à pointer ce qui a ou non fonctionné, ce à quoi les adhérents ont eu du mal à adhérer en terme de messages, l'utilité du kit de campagne...

Un temps d'échanges entre Sandro Gozi, secrétaire général du Parti démocratique européen (Renew) et Sandrine Gaudin (Laboratoire des idées, MEF) sur le résultat des européennes a permis d'aborder les changements induits et de se projeter sur les risques potentiels au sein du fonctionnement de l'UE.

Sandro Gozi :

Si les résultats restent favorables aux forces pro-européennes, la place montante de l'extrême droite interroge sur la question des accords stratégiques avec l'impossibilité évidente de certaines alliances, sur les priorités (défense et sécurité ; compétitivité et productivité avec le marché unique de l'énergie ; réforme de l'union en vue d'un éventuel élargissement, mais aussi en terme de fonctionnement, de PAC, de politique de cohésion...).

Le « combat sera plus dur notamment au sein du Parlement européen dans lequel la représentation aura changé ». La France et l'Allemagne sortent affaiblies de ces élections.

Il convient de poursuivre le développement de l'Europe sociale, de permettre aux citoyens d'élire le Conseil européen avec des listes binationales, d'élire son président par le suffrage direct.

Sandrine Gaudin :

Un rappel du déroulement de ces élections : 360 000 citoyens euro-

péens ont élu 720 députés, dont 81 en France, avec le principe que le nombre de sièges dépend du score national et du nombre de postes par pays.

Ils se répartissent ainsi : PPE 189 sièges (contre 187) ; Socio-démocrates 136 sièges (448) ; ECR droite nationaliste 83 sièges (69) ; Renew 81 sièges (97) ; Extrême droite 58 sièges (74) ; Ecologistes 51 sièges (67) ; Extrême gauche 39 sièges (40) ; Non inscrits 83 sièges (28).

L'enjeu va se situer sur la constitution des groupes : il faut au moins 23 députés issus de 7 États-membres pour en former un.

Le calendrier de mise en place des institutions va s'étaler du 27-28 juin avec le Conseil Européen, au 16-19 décembre pour la nomination des commissaires, sachant qu'au 1er juillet débute la présidence du Conseil de l'Europe par la Hongrie, pour 6 mois.

L'assemblée générale, dans la droite ligne des échanges de la journée a validé plusieurs principes pour l'avenir :

- améliorer le fonctionnement du MEF
- mieux animer le réseau, le fédérer et le développer : créer des opportunités de se rassembler et intervenir ensemble
- repositionner le MEF dans le débat public, association, transpartisane et intergénérationnelle
- repenser la labellisation Ville européenne
- être présent au niveau du Mouvement Européen international : Hervé Moritz fait partie du nouveau bureau installé début 2024 et qui met en place de nouvelles commissions.

Le MEF ne baisse pas les bras face au contexte actuel, un message qui a fait écho parmi les 127 délégués présents.

Colette MODION



Mouvement Européen

Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949. Trans partisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste. Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

Pour nous contacter :

loire@mouvement-europeen.eu



Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran

Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié, Pierre Mandon, Daniel Imbert-Magand, Michel Lefrançois.

Adhérez au
Mouvement européen :
<https://mouvement-europeen.eu/>

L'Europe près de chez vous

Les élections européennes dans notre département

Les résultats font apparaître un département de la Loire clairement à droite et bien peu européen. Avec 35,95% des voix, le Rassemblement national y obtient 4,6 % de plus qu'au niveau national. Il est en tête dans la plupart des 323 communes de la Loire à l'exception de trois d'entre elles. La plus importante de ces villes « résistantes » est La Ricamarie. Forte de 31,85 %, la France insoumise y dépasse d'une quarantaine de voix le score du Rassemblement national (29,69 %). Les deux grandes listes les plus clairement favorables à l'Europe (celle du parti présidentiel Renaissance et celle de Place publique - PS) rassemblent, à elles-deux, à peine plus de 25 %. Mais, l'Europe a-t-elle vraiment été l'enjeu de ce scrutin ?

Beaucoup de petites collectivités placent le Rassemblement national au-dessus de 40% et, pour 22 d'entre elles, à plus de 50 %. Si l'on met à part Saint Romain le Puy (3.149 inscrits), la plupart de ces communes ont moins de 1.000 électeurs inscrits, et même moins de 500. On peine à croire que l'élément déclencheur du vote RN dans ces petites collectivités ait été une immigration trop présente. Sans doute faut-il chercher d'autres explications. L'isolement est le réceptacle de tant de motivations individuelles !

La ville de Saint-Etienne n'est pas davantage pro-européenne. Les électeurs y placent Jordan Bardella en tête mais avec 24,65 %, très en deçà de son score national. En deuxième position arrive la France insoumise (21,04 %). Les deux grandes listes pro-européennes dépassent à peine les 25 %. En terme de politique intérieure, la France insoumise, le PS et les écologistes qui ont depuis constitué un Front populaire rassemblent dans le chef-lieu de département un score supérieur (41,42%) à celui du Rassemblement national et prometteur pour les élections législatives.

Quant au Parti présidentiel, il ne dépasse les 20% des voix que dans une demi-douzaine de communes du département. Son meilleur score est à La Chamba avec moins de 30% des voix. Toutefois, la commune ne compte qu'une cinquantaine de votants !

A bien des égards, cette journée du 9 juin restera comme une occasion ratée. Les électeurs se sont emparés de questions internes plutôt que de débattre d'enjeux internationaux et ils ont fait un vote de rupture. Ils ont mis clairement fin à l'isolement de l'extrême droite et ont provoqué une recomposition spectaculaire. L'avenir dira s'il s'agissait d'un vote de conviction ou d'un vote défouloir. En tout cas, l'Europe est l'oubliée du scrutin. Nous avons pourtant plus que jamais besoin d'elle.

Daniel IMBERT-MAGAND

Idée lecture :

Chant pour Europe.
Paolo Rumiz.
Editions Arthaud,
2024.

Paolo Rumiz
CHANT
POUR EUROPE



Paolo Rumiz, journaliste, reporter de guerre et écrivain italien voyageur le plus reconnu dans son pays et au-delà, connaît bien l'Europe qu'il a parcourue pour ses reportages, couvrant notamment certains des conflits qu'elle a traversés. Spécialiste de l'Europe des Balkans et du Danube, il en a également dépassé les frontières.

Après plusieurs ouvrages sur le vieux continent « Chant pour Europe » ressemble à un poème sur le mythe de l'Europe, au cours duquel l'auteur remonte le temps avec le périple de quatre argonautes contemporains embarqués pour une traversée épique de la Méditerranée à bord d'un voilier centenaire, la Moya. En chemin ils accueillent à bord Evropa, réfugiée syrienne, qui symbolise le mythe d'Europe, princesse phénicienne approchée par Zeus, et dont le nom est devenu celui de notre continent. Paolo Rumiz livre ici un récit de voyage, à la première personne, je et nous, à la rencontre des mythologies mais aussi de l'histoire et

des tragédies actuelles, avec la référence à la mer qui engloutit des vies.

Il s'agit d'un hymne à l'Europe qui doit retrouver sa dignité et réveiller la conscience des citoyens européens, peuple « repu et distrait », qui « ne s'aperçoit pas que cette patrie, son grand amour, est mourante ».

Colette MODION

